



AIDE ET ACTION

53 boulevard de Charonne
75545 - Paris Cedex 11
Tel : 01 55 25 70 00 - Fax : 01 55 25 70 29
Site : www.aide-et-action.org
Email : info@aide-et-action.org

Contact : Anne Cassiot

Date de création : 1981

Budget annuel 2004 : 18,9 millions d'euros
privées

Recettes parrainage : 75% des ressources

Nombre de salariés France : 33

Présence d'antennes dans les pays d'intervention : oui
Nombre de salariés locaux : 482

Mission de l'association : Education, Développement, Formation, Solidarité.

- Défendre le droit fondamental à l'éducation pour tous les enfants et particulièrement les plus défavorisés.
- Contribuer, dans les pays où les taux de scolarisation sont parmi les plus bas, à l'éducation de base des enfants, en élaborant avec les partenaires (parents, enseignants, autorités éducatives et locales, ONG...) des réponses adaptées aux besoins spécifiques de chaque pays d'intervention.
- Favoriser la prise en charge par les communautés de leur propre développement pour permettre à chacun d'être à même d'exercer son rôle de citoyen.
- Former les enseignants pour améliorer la qualité de l'enseignement dispensé.
- Créer, grâce au parrainage, un véritable lien de solidarité internationale dans la durée.

Pays d'intervention : Bénin, Burkina Faso, Cambodge, Guinée, Haïti, Inde, Laos, Madagascar, Mali, Malawi, Niger, République Dominicaine, Rwanda, Sénégal, Sri Lanka, Tanzanie, Togo, Vietnam. Cambodge, Laos, Vietnam.

Nombre d'enfants bénéficiaires (des parrains français) : 1,8 million

Nombre de parrains : 58 000

Aides apportées par le parrainage :

Les enfants en âge scolaire, leur famille et leur environnement immédiat, dépourvus d'accès au système éducatif ou particulièrement précarisés en matière d'accès à l'éducation (enfants travailleurs, enfants des rues, communautés marginalisées, zones rurales, bidonvilles, populations migrantes...).

Aide et Action intervient sur tous les facteurs qui favorisent un accès pérenne à une éducation de qualité, en se concentrant sur le cycle primaire. Equipements et infrastructures, formation des enseignants, développement de méthodes et d'outils pédagogiques, l'association fonde sa démarche sur l'appui aux populations elles-mêmes, dans la formalisation, la mise en œuvre, le financement et l'évaluation de leurs propres projets pour l'éducation de leurs enfants.

Types de parrainages proposés : Individuel, Classe ou "Promotion", Projet, Ecole et "Classes solidaires" entre des classes en Afrique et des classes françaises : 20 euros par mois.

Informations données aux parrains : dossier détaillé de l'enfant / de la classe / du projet. Correspondance enfant / classe / projet en direct des programmes (accompagnés de la lettre d'information des programmes) 3 fois par an, en phase avec le rythme des trimestres scolaires. 4 Magazines Aide et Action par an dont le numéro bilan de juin (comptes et activités).

Utilisation des ressources 2004:

83% des fonds sont utilisés dans les pays d'intervention, 17% en France (dont 7% d'appel à la générosité du public)

Affiliation :

Membre fondateur du Comité de la Charte,
Membre fondateur de la Commission Education de Coordination SUD,
Membre du CRID, Membre du Comité de pilotage national de la SSI (Semaine de Solidarité Internationale),
Membre d'Educasol (Plateforme française d'Education au Développement et à la Solidarité Internationale),
Membre du collectif Asie-Enfants isolés,
Membre de PARMONDE.